



unesco

LES NOUVELLES VISIONS EN PRATIQUE

**Guide d'action pour la Liste
du patrimoine mondial en péril**

Publié en 2024 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France.

©UNESCO, 2024

CLT/WHC/PSM/2024/BRO/1
<https://doi.org/10.58337/CSPO8322>

Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO). (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Titre original: Implementing New Visions - A Guidebook for action on the List of World Heritage in Danger

Publié en 2024 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

La présente publication s'appuie sur une étude indépendante "Nouvelles visions concernant la Liste du patrimoine mondial en péril (2022)" commanditée à Beyond Borders Media par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 40 COM 7 du Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée lors de sa 40^e session (Istanbul/UNESCO, 2016). (<https://whc.unesco.org/document/200829>)

Graphisme et rédaction : Beyond Borders Media (Mirtha Lorena del Castillo Durand, Michelle Franke, Reinier van Oorsouw)

Traduction: Beyond Borders Media

Photo de couverture : Parc national de Los Katíos (Colombie) © Parques Nacionales Naturales de Colombia (PNNC)



Avec le soutien financier de

Préface

Bienvenue dans le guide d'action pour la Liste du patrimoine mondial en péril (LPMP) : un outil essentiel pour préserver les trésors culturels et naturels les plus précieux de notre planète. Ce guide vise à proposer des stratégies et des exemples concrets basés sur les recommandations du rapport 2022 "Nouvelles Visions pour la Liste du patrimoine mondial en péril". Ce guide est destiné à divers publics, allant des responsables gouvernementaux aux communautés locales, dans le but de faciliter la compréhension et l'utilisation de la LPMP. Vous y trouverez des approches pratiques pour mettre en œuvre les recommandations pour chaque groupe de parties prenantes.

L'un des principaux aspects sur lequel vous vous concentrerez sera de changer la façon dont l'histoire de la LPMP est racontée. La narration peut changer les perceptions et recentrer l'attention sur la raison pour laquelle la LPMP est un outil crucial et s'éloigner de la négativité pour se concentrer sur les efforts de conservation positifs.

Il est essentiel de rendre l'information accessible. Vous plaidez pour la traduction des documents importants dans différentes langues et tonalités, de sorte que tout

le monde puisse s'impliquer, indépendamment de qui l'on est et d'où l'on vient. La collaboration est essentielle. Un accent particulier est mis sur l'importance de la collaboration entre les différents groupes pour atteindre les objectifs de conservation.

Le fait de rester simple et clair en se concentrant sur les principaux objectifs de la conservation et de la protection du patrimoine vous incitera à rendre les discussions plus directes et à obtenir un soutien pour les efforts de conservation.

Finalement, la mise en valeur des ressources éducatives, comme des guides et des vidéos faciles à comprendre, aidera à une meilleure implication de tous.

Globalement, ce guide est un outil pratique pour vous, les différents groupes de parties prenantes, qui offre des conseils et de nombreux exemples sur la manière de surmonter les difficultés et de mettre en œuvre les recommandations. Embarquons tous ensemble dans ce voyage, en prenant conscience de l'importance de la préservation de notre patrimoine culturel et naturel pour les générations actuelles et futures !

Groupes cibles

	GROUPE 1	États parties à la Convention du patrimoine mondial Membres du Comité du patrimoine mondial	RECOMMANDATIONS 1, 2, 3, 4, 5
	GROUPE 2	Gestionnaires de site du patrimoine mondial	RECOMMANDATIONS 1, 2, 3, 4
	GROUPE 3	Secrétariat de la Convention du patrimoine mondial Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial	RECOMMANDATIONS 1, 2, 3, 5
	GROUPE 4	Jeunes	RECOMMANDATIONS 2, 4
	GROUPE 5	Société civile Peuples autochtones Communautés locale	RECOMMANDATIONS 1, 2, 3, 4
	GROUPE 6	Grand public Médias Autres parties prenantes du patrimoine mondial (universitaires, artistes, autres groupes spécifiques)	RECOMMANDATIONS 1, 2, 3, 4

Recommandation 1 : Changez le récit en utilisant une communication et une narration positives



ENJEU : La LPMP est souvent perçue de manière négative, ressemblant à une forme de punition plutôt qu'à un outil constructif pour la conservation. Avec le temps, des influences de diverses natures ont pu éclipser son objectif initial, puisque certaines parties prenantes ont fait des efforts considérables pour empêcher l'inscription en péril, détournant ainsi l'attention des efforts de conservation urgents qui sont réellement nécessaires.

SOLUTION : Vous pourrez redéfinir l'image de la LPMP en élaborant un récit positif, en mettant en avant ses réussites et ses avantages. En mettant l'accent sur la collaboration et les avantages mutuels il est possible d'orienter l'attention vers une action constructive. En considérant la LPMP comme une opportunité de coopération et de changement positif, les parties prenantes peuvent être encouragées à s'engager plus activement dans les efforts de conservation.

Action 1 : Identifier et mettre en avant les réussites

En mettant en avant vos projets phares, en personnalisant vos messages pour des publics variés et en évitant le jargon technique, vous parviendrez à transmettre efficacement le processus à l'origine de ces succès. En présentant des exemples positifs, vous pouvez inspirer d'autres coopérations et souligner le rôle vital des relations dans la conservation du patrimoine.

- > **Explorez** les réussites d'autres sites confrontés à des défis similaires, par exemple [cette vidéo](#) du parc national de Los Katíos.
- > **Adaptez** ces récits pour les rendre clairs et accessibles en évitant le jargon technique.
- > **Élaborez** des récits qui mettent en évidence les difficultés auxquelles des sites similaires ont été confrontés et le travail d'équipe qui leur a permis de sortir de la LPMP.
- > **Ces récits** démontrent comment la collaboration peut faire toute la différence dans la préservation de notre patrimoine. Montrez aux parties prenantes à quel point chaque personne et chaque organisation est importante pour protéger votre patrimoine culturel et naturel.

Action 2 : Évaluer la stratégie médiatique actuelle

En évaluant la stratégie médiatique actuelle concernant les questions liées à la LPMP, vous pourrez mettre en évidence à la fois les points forts et ceux à améliorer. Pour renforcer la communication, identifiez et comblez les lacunes, en élaborant un contenu adapté à différents publics, y compris à partir du même matériel source. Une approche plus globale garantit que votre message résonne efficacement et suscite un engagement significatif de la part des parties prenantes.

- > **Réalisez** un audit des médias pour analyser comment les inscriptions en en péril sont traitées dans les médias grand public et sur les réseaux sociaux, et pour identifier les messages et les thèmes clés qui trouvent un écho auprès du public ; adaptez votre stratégie de communication en conséquence.
- > **Faites appel** à un groupe de discussion qui correspond à votre cible démographique et recrutez des participants en les incitant à participer, tout en vous assurant que toutes les voix sont entendues.
- > **Rédigez** un rapport complet résumant les résultats et les recommandations, et partagez-le avec les parties prenantes concernées.

Action 3 : Impliquer les parties prenantes

Pour favoriser l'engagement des parties prenantes concernant la LPMP, il est essentiel d'impliquer les représentants du gouvernement, les communautés locales et les organisations de protection de la nature dans les initiatives de communication. Par le biais de l'engagement et du dialogue, vous pouvez travailler ensemble pour aborder les problèmes de la LPMP de manière globale.

- > **Organisez** des ateliers et des séminaires pour trouver de nouvelles perspectives et orientations.
- > **Analysez** le cas de la [cathédrale de Cologne](#), qui a impliqué divers groupes de la société civile, des professionnels, des responsables municipaux et gouvernementaux dans des ateliers favorisant un dialogue ouvert sur l'importance de l'architecture médiévale et les menaces potentielles posées par le développement des gratte-ciel. En particulier, la cathédrale de Cologne a été retirée avec succès de la LPMP en 2006.

Réunion sur site aux Tombes des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda).
Photo : © UNESCO / Lazare Eloundou Assomo

Action 4 : Mettre l'accent sur les processus participatifs

Il est essentiel d'insister sur la nature participative des processus du patrimoine mondial et sur l'importance de la coopération internationale pour relever les défis de la conservation. En soulignant les efforts de collaboration entre les gouvernements, les communautés et les organisations internationales, vous pourrez mettre en évidence la responsabilité collective de sauvegarder notre patrimoine commun. En unissant vos efforts, vous pouvez assurer une gestion durable pour les générations futures.

- > **Présentez** des exemples de collaboration fructueuse entre votre pays et des partenaires (inter)nationaux pour aborder les questions de conservation des sites inscrits sur la LPMP. Le cas échéant, mettez en évidence le rôle du Comité du patrimoine mondial dans la facilitation du dialogue et de la coopération entre les États membres. Cela peut également inclure les Organisations locales de la société civile. Par exemple, [ce cas du Belize](#).

Action 5 : Promouvoir les Objectifs de développement durable (ODD)

Votre communication aura un rôle important à jouer en soulignant la manière dont l'inscription sur la LPMP peut contribuer à la réalisation des ODD, en particulier en matière de préservation de l'environnement.

- > **Communication** Les supports de communication pourront être adaptés pour démontrer l'impact positif de l'inscription sur la liste du patrimoine en péril sur les communautés locales et les écosystèmes, en s'alignant sur des ODD spécifiques tels que la Lutte contre les changements climatiques ou la Vie terrestre. Sur ce [lien](#), Vous pouvez consulter la liste des ODD pour voir où se situent les recoupements :

Action 6 : Promouvoir les initiatives de collecte de fonds

Insister sur l'essence participative des processus du patrimoine mondial et de la collaboration internationale est essentiel pour aborder la question de la conservation. Les partenariats réussis entre les États parties et les alliés internationaux soulignent le rôle central du Comité du patrimoine mondial dans la promotion du dialogue et de la coopération.

- > **Recherchez** des sources de financement stratégiques, en soulignant les projets couronnés de succès pour illustrer l'impact que les ressources supplémentaires peuvent avoir sur la conservation du patrimoine. Suscitez l'intérêt des donateurs [en soulignant l'importance de leur aide](#). Servez-vous des réseaux sociaux et des communiqués de presse pour promouvoir les efforts de collecte de fonds et informer le public le plus large possible.
- > **Apprenez** des [Tombes des rois du Buganda à Kasubi \(Ouganda\)](#), où la détermination du gouvernement, conjuguée au soutien financier d'organisations et d'autres gouvernements tels que le Japon, la Norvège, le Fonds du patrimoine mondial africain et l'UNESCO, a joué un rôle crucial dans la réhabilitation et la reconstruction du site ravagé par un incendie en 2010. Le financement a également permis aux autorités de former des pompiers volontaires issus de la communauté locale. Grâce à cela, le site a pu être retiré avec succès de la LPMP en 2023.

Recommandation 2 : Amplifier les voix des jeunes



ENJEU : Les efforts de communication négligent souvent l'importance d'impliquer les jeunes dans les discussions sur la conservation du patrimoine. Or, les jeunes jouent un rôle essentiel en prônant le changement et en façonnant l'avenir de notre planète. Compte tenu des préoccupations croissantes en matière de durabilité environnementale, il est indispensable d'impliquer les jeunes dans les discussions sur la protection de notre patrimoine culturel et naturel.

SOLUTION : Déployer des efforts concertés pour donner la parole aux jeunes dans les discussions sur la LPMP. En associant activement les jeunes et en leur donnant les moyens de défendre la conservation, vous pouvez tirer parti de leur passion et de leur volonté de changement. [L'article 4 de la Convention du patrimoine mondial](#) met l'accent sur l'importance de la gestion pour l'avenir, insistant sur le devoir de protéger le patrimoine pour le bénéfice des générations futures. Les stratégies de communication doivent donc être axées sur la présentation de la LPMP comme un outil crucial pour la sauvegarde du patrimoine pour les générations à venir.

Action 1 : Identifier les jeunes gardiens du patrimoine

En faisant appel à des jeunes personnalités influentes, comme des acteurs et des influenceurs, pour plaider en faveur de la conservation et de la durabilité, vous pourrez tirer parti de leur large audience pour susciter l'engagement. Collaborer avec des clubs environnementaux locaux et des ONG pour associer directement les jeunes aux efforts de préservation du patrimoine peut également favoriser une participation active et une prise de conscience de la préservation du patrimoine culturel et naturel.

- > **Faites équipe** avec des blogueurs connus, des influenceurs sur les réseaux sociaux et d'autres personnalités influentes chez les jeunes qui ont une passion commune pour la nature et le patrimoine. Collaborer à la création d'une série de vidéos et de [posts sur les réseaux sociaux](#) ou [d'événements en direct](#) où ils parlent des sites du patrimoine mondial et des raisons pour lesquelles les efforts de conservation sont importants.
- > **Lancez** des concours pour récompenser la meilleure idée de campagne de sensibilisation à la LPMP. Encouragez les candidats à développer des campagnes créatives et percutantes en utilisant diverses plateformes médiatiques.
- > **Organiser** des ateliers sur la préservation du patrimoine, ainsi qu'une série d'ateliers virtuels axés sur des sites spécifiques inscrits sur la LPMP à l'intention des écoles/universités et autres établissements d'enseignement, et convier des intervenants, tels que des archéologues ou des gardes forestiers, pour présenter des exemples concrets et les meilleures pratiques. Utiliser le kit ["Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes"](#) pour sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation du patrimoine culturel et naturel.

Action 2 : Collaborez avec le Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial

Il est essentiel d'intégrer des discussions sur la LPMP dans le programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial en leur offrant une plateforme de dialogue et de discussion interculturels et en leur permettant d'approfondir les concepts relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine mondial, à l'instar du [Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial de l'UNESCO](#).

- > **Invitez** des experts à débattre des défis auxquels ces sites sont confrontés et organisez des séances de 'remue-méninges' au cours desquelles les participants pourront proposer des solutions de conservation concrètes qui impliquent les jeunes.
- > **Les participants** au [Le Forum des jeunes professionnels sur le patrimoine mondial](#) peuvent former des équipes de projet et soumettre des propositions décrivant leurs initiatives de conservation, et si possible, leur apporter un financement et des ressources pour des projets de conservation menés par des jeunes et ciblant des sites de la LPMP afin de concrétiser leurs idées.

Action 3 : Profiter des campagnes d'anniversaire, des programmes de développement durable et des journées internationales

L'occasion de campagnes d'anniversaires marquants, comme le 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les [journées internationales](#) spéciales, pourrait être saisie pour inciter les jeunes à participer à la conservation du patrimoine. L'utilisation de slogans et de hashtags accrocheurs comme [#TheNext50](#), [#MyAfricanHeritage](#) et [#MyOceanPledge](#), trouverait un écho auprès d'un public plus jeune et les inciterait à s'impliquer activement dans les efforts de conservation.

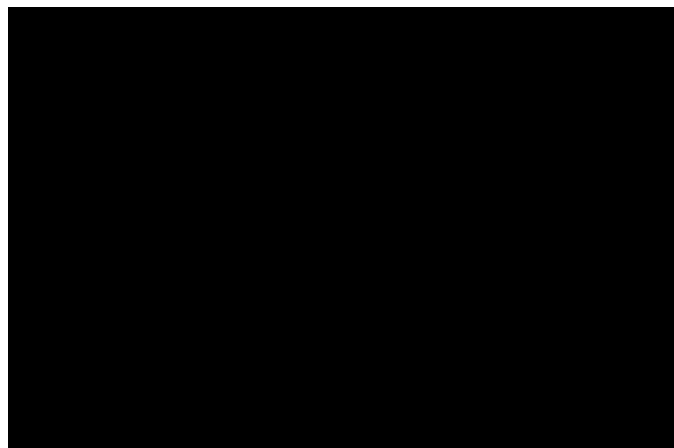
- > **Collaborez** avec les écoles et les établissements d'enseignement locaux pour préparer des célébrations ciblées et des concours sur le thème du patrimoine, en invitant les élèves à exprimer leur point de vue sur la préservation du patrimoine par le biais de médias créatifs. Utilisez les réseaux sociaux pour lancer des défis en ligne, en encourageant les jeunes à partager leurs idées sur les pratiques durables en matière de patrimoine à l'aide des hashtags de la campagne.
- > **Créez** un lien entre la durabilité et les équipes de conservation dirigées par des jeunes, chargées de mettre en œuvre des initiatives pratiques dans leurs communautés, telles que l'organisation de campagnes de nettoyage sur des sites patrimoniaux ou la défense de politiques de développement durables.

Action 4 : Associer les jeunes aux réunions intergouvernementales

Pour impliquer activement les jeunes aux efforts de conservation du patrimoine mondial, il est primordial de les inviter à participer en tant qu'orateurs ou observateurs aux réunions intergouvernementales liées à la préservation du patrimoine. Cette inclusion peut garantir que les points de vue des jeunes sont entendus et pris en compte dans les discussions et les processus de prise de décision.

- > **Intégrez** la représentation des jeunes dans les processus décisionnels clés en les impliquant activement en tant qu'orateurs et observateurs dans les réunions locales, nationales et intergouvernementales axées sur la conservation du patrimoine mondial. Organisez, par exemple, [des tables rondes ou des sessions](#) axées sur les jeunes lors des sessions du Comité du patrimoine mondial.

- > **Invitez** des représentants de la jeunesse de divers horizons à faire part de [leurs points de vue et de leurs idées](#) sur la préservation du patrimoine, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et prises en compte dans les discussions.
- > **Encouragez** le dialogue interactif entre [les jeunes participants et les décideurs politiques](#), pour favoriser la compréhension mutuelle et la collaboration en vue d'objectifs communs.



Forum des jeunes professionnels pour le patrimoine mondial à Bakou, Azerbaïdjan, 2019 : Présentation de leur déclaration aux membres du Comité du patrimoine mondial. Photo : © UNESCO / Ines Yousfi

Action 5 : S'engager dans l'initiative du volontariat du patrimoine mondial (VPM)

Grâce à l'organisation de projets de sensibilisation et de conservation, [les jeunes volontaires apprennent](#) à connaître les sites patrimoniaux menacés et élaborent des solutions innovantes pour relever les défis de la conservation, encourageant ainsi un engagement plus profond en faveur de la préservation de notre patrimoine mondial. Ils contribuent ainsi aux efforts des communautés locales et à la conservation globale du patrimoine.

- > **Encouragez** les organisations et les institutions à entreprendre des chantiers sur les sites du patrimoine mondial par le biais d'activités de préservation concrètes et de campagnes de sensibilisation, en vue de la protection et de la préservation de notre patrimoine culturel et naturel commun.
- > **Soutenez** les projets de camps d'action visant des sites en péril où les bénévoles peuvent en apprendre davantage sur la LPMP et travailler à des solutions de conservation tangibles.
- > **Renforcez** la collaboration soutenable entre les organisations à but non lucratif, les autorités de gestion des sites, les communautés et les autorités en vue de la protection et de la préservation du patrimoine mondial.

Recommandation 3 : Clarté et transparence des messages



ENJEU : La communication au sein de la Convention du patrimoine mondial utilise souvent un langage diplomatique, ce qui peut occulter des questions importantes liées à la LPMP. Même si les parties prenantes sont d'accord sur les questions clés, il peut être difficile d'en discuter ouvertement. Pour susciter un changement positif, il est essentiel d'aborder ces questions directement et de favoriser un dialogue ouvert.

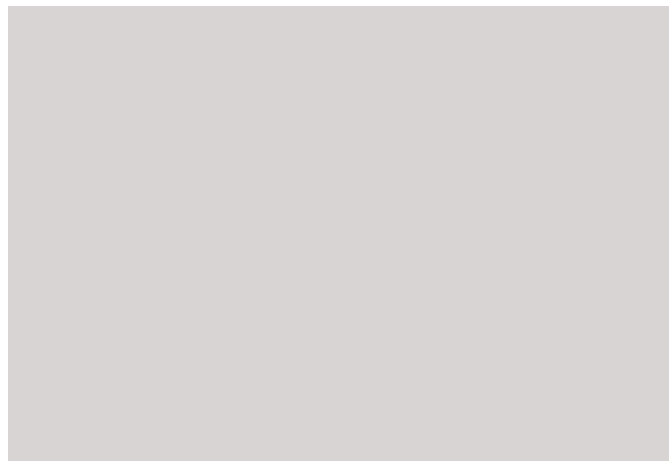
SOLUTION: Il est nécessaire d'établir une communication claire et transparente sur les questions relatives à la LPMP. Plutôt que de recourir uniquement à un langage diplomatique, il est préférable d'utiliser des termes simples pour discuter des sujets importants. En admettant les défis et en discutant ouvertement, il devient possible de lancer des débats significatifs et favoriser un processus de prise de décision plus inclusif. Bien que cette approche requiert de la sensibilité, elle peut conduire à une meilleure compréhension et à une plus grande collaboration entre les parties prenantes.

Action 1 : Définir clairement l'objectif de la Liste du patrimoine mondial

Il est essentiel de s'assurer que toutes les parties prenantes saisissent l'objectif fondamental de la Liste du patrimoine mondial : il s'agit avant tout d'un outil de conservation et de préservation de sites extraordinaires du patrimoine culturel et naturel d'une valeur universelle exceptionnelle. Cette précision est primordiale pour éviter les idées fausses sur l'objectif de la Liste du patrimoine mondial et favoriser une compréhension commune de son rôle dans la préservation de notre patrimoine mondial.

- > **Élaborez** du contenu pédagogique détaillé, comme des webinaires interactifs ou des cours en ligne, expliquant les critères d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et les responsabilités qui en découlent.
- > **Ce contenu** peut être publié sur le site web du [Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO](#), ce qui permettrait aux parties prenantes d'avoir accès à des ressources leur permettant de s'informer sur les objectifs de la Liste du patrimoine mondial.
- > **Soulignez** de quelle manière le fait d'inscrire un site sur la Liste du patrimoine mondial déclenche des efforts de conservation visant à maintenir sa valeur universelle exceptionnelle.

- > **Réalisez** [des courts métrages ou des documentaires](#) illustrant le rôle de la LPMP dans la conservation du patrimoine culturel et naturel.
- > **Mettez l'accent sur** l'engagement constant en faveur de la conservation, même après avoir été retiré de la LPMP, en illustrant le fait que le retrait de cette liste signifie une préservation réussie.
- > **Soulignez** les efforts de collaboration entre le Comité du patrimoine mondial, les agences gouvernementales et les collectivités locales dans le cadre de l'inscription sur la LPMP et des mesures de conservation après le retrait, afin d'assurer la protection continue de la valeur du site.



Réserve naturelle intégrale du mont Nimba, Côte d'Ivoire, Guinée.
Photo : © UNESCO / Guy Debonnet

Action 2 : Utiliser un langage inclusif et accessible dans les discussions

Une communication efficace est essentielle pour favoriser la collaboration et la compréhension entre les différentes parties prenantes dans les discussions sur le patrimoine mondial. En employant un langage inclusif, respectueux et accessible, vous pouvez contribuer à créer un environnement propice à un dialogue constructif et à la coopération.

- > **Élaborez** un ensemble de lignes directrices ou de bonnes pratiques en matière de communication à l'intention des parties prenantes impliquées dans les discussions sur le patrimoine mondial. Celles-ci devraient souligner l'importance d'utiliser un langage clair, sans jargon, d'éviter la rhétorique de confrontation ou de division, et d'écouter activement les différents points de vue.
- > **Diffusez** les lignes directrices par les canaux de communication officiels et intégrez-les dans les programmes de formation destinés aux parties prenantes.

Action 3 : Réorienter les efforts vers la résolution des problèmes de conservation

Au lieu de se concentrer sur le plaidoyer contre l'inclusion dans la LPMP, il est préférable de s'attacher à résoudre les défis de conservation auxquels les sites sont déjà confrontés. En prenant une part active aux activités pratiques de conservation, les parties prenantes pourront avoir un impact significatif sur la préservation des sites patrimoniaux et assurer leur viabilité à long terme.

- > **Mettez en place** un fonds spécial ou un programme de subventions destiné à soutenir les projets de conservation dans les sites du patrimoine mondial. Encouragez les gestionnaires de sites, les ONG, les communautés locales et le secteur privé à proposer des initiatives spécifiques telles que la restauration des habitats ou le tourisme durable.
- > **Évaluez** et classez les projets par ordre de priorité en fonction de leur potentiel de résultats positifs en matière de conservation.
- > **Si un site** est considéré comme étant en péril, plaidez pour son inclusion dans la LPMP comme mécanisme de mobilisation de ressources et de soutien supplémentaires.

Tirez des leçons du cas du [Parc national de Los Katíos](#) en Colombie. Conscient de l'urgence d'agir face aux défis importants auxquels le parc était confronté, comme les troubles de l'ordre public, les crimes contre l'environnement et l'occupation, le gouvernement a engagé le processus auprès de l'UNESCO pour l'inclure dans la LPMP. Cette démarche a joué un rôle important dans la collecte de ressources, le soutien du public, les

investissements et les décisions politiques pour faire face aux menaces. Grâce à ces efforts, le parc a été retiré avec succès de la LPMP en 2015.

Action 4 : Donner la priorité aux efforts de conservation plutôt qu'aux campagnes de proposition d'inscription

Il est important de souligner que si l'inscription d'un site du patrimoine sur la Liste du patrimoine mondial est prestigieuse, l'objectif premier reste sa conservation et sa préservation. La réorientation des efforts vers des stratégies de conservation efficaces est cruciale pour garantir des résultats plus durables à long terme.

- > **Organisez** des ateliers de renforcement des capacités et des sessions de formation ciblant spécifiquement les techniques pratiques de conservation et les stratégies de gestion. Ces sessions doivent être adaptées aux gestionnaires de sites, aux communautés locales et aux autorités compétentes.
- > **Animez** des ateliers en parallèle des réunions du Comité du patrimoine mondial afin de faciliter l'échange de connaissances et la collaboration entre les parties prenantes. Cette approche garantit que les participants apprennent et partagent efficacement les meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine, ainsi que l'importance globale du patrimoine naturel et culturel.

Action 5 : Prendre en compte les perspectives culturelles et régionales

Il est essentiel de reconnaître et respecter les diverses perspectives culturelles et régionales qui entourent les sites du patrimoine mondial. En intégrant la multiplicité des points de vue, vous pouvez favoriser la collaboration et développer des approches de la conservation du patrimoine plus inclusives et plus sensibles à la culture. La prise en considération de cette diversité vous permettra de surmonter les difficultés.

- > **Organisez** des ateliers ou des séminaires thématiques pendant les réunions du Comité du patrimoine mondial afin d'explorer les différentes perspectives culturelles et régionales sur la conservation du patrimoine.
- > **Invitez** des délégués de diverses origines culturelles, des peuples autochtones, des communautés locales et d'autres parties prenantes à partager leurs points de vue et leurs expériences.
- > **Facilitez** les discussions sur la manière dont ces perspectives sont susceptibles d'éclairer et d'enrichir les pratiques de conservation sur les sites du patrimoine mondial, en favorisant une meilleure compréhension culturelle et une plus grande coopération.

Recommandation 4 : Favoriser une communication locale et inclusive



ENJEU : De nombreuses personnes impliquées dans le patrimoine mondial se sentent déconnectées des processus de prise de décision, ce qui conduit à un sentiment d'aliénation. Pour provoquer un changement significatif, il est essentiel de décentraliser les discussions et d'impliquer les parties prenantes à tous les niveaux. Cette démarche peut contribuer à combler le fossé entre les décideurs et les communautés concernées par la LPMP.

SOLUTION : L'adoption d'une approche de communication plus inclusive et participative qui témoigne de la diversité des points de vue et des expériences. En impliquant les parties prenantes dans la co-création et le partage de récits sur le patrimoine mondial et la LPMP, il est possible de renforcer la responsabilité des communautés et s'assurer que leurs voix sont entendues. Une telle approche devrait englober différents thèmes, questions et langues afin d'engager un public plus large et rappeler aux décideurs les impacts réels de leur travail au niveau local.

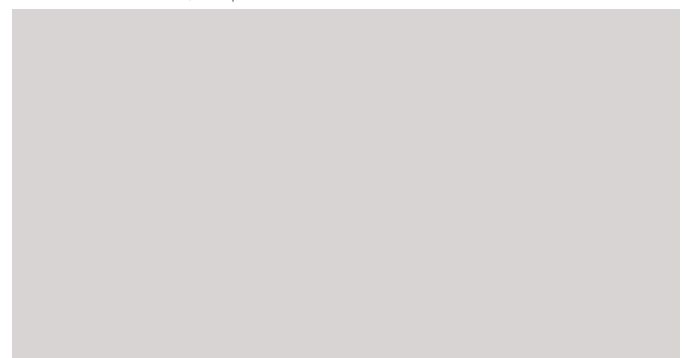
Action 1 : Élaborer des supports de communication accessibles

Des stratégies de communication utilisant une variété de matériels attrayants, y compris des vidéos explicatives, des manuels et des infographies, pourraient être créées pour traiter les diverses menaces qui pèsent sur le patrimoine mondial, en particulier dans le contexte de la LPMP. Ces ressources accessibles devraient offrir des aperçus clairs des défis et des solutions liés à la LPMP, garantissant une large compréhension et l'engagement à travers différents publics.

- > **Élaborez** une série de manuels et de [courts métrages](#) qui abordent des questions spécifiques à la LPMP, comme les impacts du développement urbain sur les sites du patrimoine culturel ou les effets du [changement climatique sur les sites naturels du patrimoine mondial](#). Ces supports pourraient contenir des [études de cas](#) et des entretiens avec des experts et des acteurs locaux afin de fournir des informations et des solutions pratiques ; par exemple, une étude de cas sur le [changement climatique](#) et le [développement urbain](#).
- > **Étudiez** le cas du [Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize](#) (Belize), inscrit sur la LPMP en 2009 en raison de menaces telles que la surpêche, le développement côtier et les effets du changement climatique. Le Belize a adopté une communication inclusive et a donné la priorité aux populations locales. Des intervenants de divers horizons, y compris des communautés locales, des ONG, des scientifiques et des agences gouvernementales, ont activement participé à l'élaboration de matériel

accessible sur les menaces qui pèsent sur le récif. Grâce à ce matériel et à des activités d'information présentant des histoires vécues et des solutions pratiques, qui trouvent un écho auprès des acteurs locaux et favorisent un sentiment d'appropriation et de responsabilité dans la protection des récifs, le Belize a pu révéler efficacement l'importance de la conservation des récifs et la nécessité d'une action concertée. Ces efforts ont conduit à son retrait de la LPMP en 2018.

Homme sur un bateau avec des coquillages, Belize.
Photo : Briona Baker | Unsplash.com



Démarche communautaire pour la reconstruction des mausolées détruits à Tombouctou, Mali. Photo : © UNESCO / Bayoko Modibo

Action 2 : Soutenir la traduction et l'adaptation du matériel de communication clé

Veiller à ce que les documents de communication essentiels concernant la LPMP soient traduits dans les langues nationales ou locales favorise une diffusion plus large et une meilleure compréhension parmi les parties prenantes locales. Les efforts de traduction permettent de surmonter les barrières linguistiques et promouvoir l'inclusivité dans la communication, en garantissant que les informations vitales atteignent les diverses communautés et y trouvent un écho.

- > **Collaborez** avec des experts et des traducteurs en langues locales pour adapter et traduire les documents essentiels, les rapports et les lignes directrices liés à la LPMP dans les langues nationales ou régionales pertinentes.
- > **Les documents** ainsi traduits pourront inclure les résumés des réunions du Comité du patrimoine mondial, les documents d'orientation et les [directives techniques](#), rendant ainsi les informations essentielles plus accessibles aux communautés locales et aux parties prenantes.

Action 3 : Faciliter la réflexion et les ateliers sur des sujets connexes

Vous pouvez arranger des sessions de réflexion et des ateliers pendant les sessions du Comité du patrimoine mondial, ou des événements semblables, pour favoriser les discussions sur des sujets connexes à la LPMP, comme le développement durable et les valeurs du patrimoine culturel ou naturel. Ces séances vous permettraient, ainsi qu'à d'autres parties prenantes, de vous pencher sur les implications plus larges de l'inscription d'un site sur la LPMP et d'échanger des idées et des points de vue.

- > **Organisez** un atelier thématique au cours d'une réunion du Comité du patrimoine mondial qui se concentre sur le croisement des objectifs de développement durable et de la conservation du patrimoine mondial.
- > **Invitez** des experts, des décideurs politiques et des représentants de communautés locales à participer à des discussions sur la manière dont le patrimoine peut contribuer aux efforts de développement durable et vice versa.
- > **Encouragez** le 'remue-méninges' collaboratif et le partage d'idées afin d'identifier des solutions et des approches innovantes.

Action 4 : Relier les initiatives du patrimoine mondial à des objectifs plus vastes

Aligner les initiatives du patrimoine mondial avec des programmes globaux plus larges comme la [Décennie internationale des langues autochtones](#) (2022-2032) soulignerait l'interconnexion de la conservation du patrimoine avec des défis et des aspirations sociétales plus vastes. En soulignant ces liens, vous pouvez rallier le soutien et les ressources pour des initiatives liées à la LPMP.

- > **Organisez** une série de campagnes de sensibilisation et d'événements axés sur l'importance de la diversité linguistique et des industries créatives sur les sites du patrimoine mondial.
- > **Organisez** des événements qui comprennent des spectacles culturels, des ateliers linguistiques et des séances de contes qui célèbrent les langues et les traditions autochtones sur les sites du patrimoine mondial.
- > **En reliant** les actions en faveur du patrimoine mondial à des objectifs plus larges, comme la promotion de la diversité linguistique et la préservation de la culture, les parties prenantes peuvent favoriser les collaborations et les initiatives transversales.

Action 5 : Développer l'expertise locale et les ressources dans un langage clair

Le fait de proposer des programmes et des ressources d'apprentissage en ligne dans les langues locales, adaptés aux besoins des communautés, et de fournir des informations dans un langage simple améliore l'accessibilité, en particulier pour les communautés qui ont un accès limité aux ressources techniques, renforçant ainsi les capacités locales pour une conservation efficace du patrimoine.

- > **Créez** une plateforme interactive d'apprentissage en ligne qui propose des cours sur des aspects clés de la gestion et du suivi du patrimoine mondial, comme le [Processus de suivi réactif](#) et la préparation de documents sur l'"[état de conservation souhaité](#)".
- > **Personnalisez** les supports de cours et le contenu pour refléter le contexte local et les préférences linguistiques des publics cibles.
- > **Fournir** des ressources supplémentaires, telles que des guides en langage clair et des vidéos pédagogiques, pour faciliter l'apprentissage et la compréhension.

Recommandation 5 : Simplifier les messages et se recentrer sur les objectifs essentiels



ENJEU : La mission principale de la [Convention du patrimoine mondial](#), à savoir la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, est parfois éclipsée par d'autres intérêts. D'autre part, le processus d'inscription sur la LPMP est également source de confusion, les avis divergeant quant à l'autorité qui doit en faire la demande et la manière de l'initier.

SOLUTION : Simplifier les messages et se recentrer sur les objectifs fondamentaux de la Convention du patrimoine mondial. Il est indispensable de concevoir des stratégies de communication claires qui soulignent l'importance de revenir à la mission fondamentale de la Convention du patrimoine mondial pour aller de l'avant. Un retour aux sources et la mise en évidence de la nécessité de protéger le patrimoine contre les menaces permettent de réorienter les discussions et d'assurer une compréhension unifiée du processus d'inscription sur la LPMP.

Action 1 : Communiquer l'importance de la conservation

La conservation est au cœur de la Convention du patrimoine mondial, mais son importance peut parfois être éclipsée par d'autres intérêts. En mettant l'accent sur la conservation en tant qu'objectif principal, vous pouvez réaffirmer le but essentiel de la Convention et donner la priorité aux efforts visant à préserver les sites du patrimoine.

- > **Stimulez** la conservation avec des messages visuellement attrayants et stimulants, des messages de sensibilisation ou des campagnes sur les réseaux sociaux qui mettent en évidence la valeur intrinsèque de la conservation.
- > **En tirant parti** du contenu des réseaux sociaux et du site web de l'UNESCO, une campagne peut toucher un public plus large et sensibiliser à l'importance de la sauvegarde des sites du patrimoine en péril.

Action 2 : Saisir l'occasion des événements pour recentrer les discussions

Les anniversaires marquants de la Convention du patrimoine mondial sont une occasion opportune de relancer les discussions et de réaffirmer ses principes fondamentaux. Dans le cadre d'événements réunissant des parties prenantes et des experts, des dialogues ouverts peuvent permettre de lever les ambiguïtés et de renforcer une compréhension commune des concepts clés, favorisant ainsi une plus grande unité dans les efforts de conservation du patrimoine.

- > **Organisez** un colloque ou une table ronde de haut niveau au cours des célébrations d'un anniversaire, réunissant des représentants des États parties, de l'UNESCO, des Organisations consultatives et des organisations de la société civile.
- > **Profitez** de cet événement pour explorer les questions complexes liées à l'inscription sur la LPMP et pour rechercher un consensus sur l'interprétation et la mise en œuvre.
- > **Favorisez** un dialogue et une collaboration constructifs, afin que les parties prenantes puissent se recentrer sur les priorités en matière de conservation et d'action collective.

Action 3 : Renouveler l'image de marque avec un langage et des visuels positifs

La redynamisation de la communication par une nouvelle identité visuelle et un langage positif peut stimuler l'engagement et trouver un écho auprès de divers publics. En optant pour un ton optimiste et en mettant en lumière les réussites, vous pourrez insuffler un soutien et une participation accrus aux efforts de conservation.

- > **Développez** une identité visuelle et du matériel de marque pour votre site inscrit sur la LPMP, en transmettant l'optimisme et l'espoir, sur la base des [lignes directrices de l'UNESCO](#).
- > **Créez** un contenu visuellement attractif, tel que des vidéos, des infographies et des récits de réussites, pour célébrer les succès des initiatives de conservation du patrimoine.
- > **Adoptez** un langage inclusif et des perspectives diverses pour vous assurer que les communications trouvent un écho auprès d'un large éventail de parties prenantes.
- > **En redonnant une image de marque** positive et authentique, les parties prenantes peuvent revigorer l'intérêt et l'engagement envers les objectifs de la LPMP.

Action 4 : Relier l'inscription à la mobilisation des ressources

Associer l'inscription ou l'inscription potentielle à des efforts de collecte de fonds et de mobilisation de ressources peut galvaniser le soutien et accélérer les initiatives de conservation. En mettant l'accent sur le besoin pressant de financement et d'expertise, vous pouvez mobiliser des ressources pour relever efficacement les défis de la conservation.

- > **Lancez** une campagne de collecte de fonds ciblée, intitulée par exemple "Préserver notre patrimoine, assurer notre avenir", pour accompagner l'annonce des nouvelles inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial.
- > **Expliquez** clairement les projets et initiatives de conservation spécifiques qui ont besoin d'un soutien financier, en soulignant leur importance pour la sauvegarde des sites du patrimoine. Faites appel à la narration émotionnelle et à des récits convaincants pour inciter les donateurs et les philanthropes à contribuer aux efforts de conservation.

